

L'ÉCHO DES MURAILLES

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU D'ALLÈGRE
N° 11-2012

L'édito du Président

Encore une année qui s'achève, avec son lot d'événements plus ou moins réjouissants. Votre association quant à elle se porte bien, je dirai même très bien ! Vous allez le découvrir tout au long des 16 pages de l'écho qui fait la part belle aux travaux de bénévoles et aux diverses manifestations, avec bien sûr le traditionnel retour sur l'histoire avec la relation par Jean-Marc de faits divers dans le mandement d'Allègre. Quel régal !

En parallèle aux travaux que nous pouvons mener, il est très important que certains puissent faire avancer ce travail de recherche sur le château, les environs, ses habitants et leur vie au cours des siècles. À signaler le travail d'écriture d'un roman réalisé par la classe de collège de Lionel ! Ce lieu inspire du respect et de l'admiration pour ceux qui l'ont créé et nous souhaitons comprendre ce qui a permis l'avènement du site, des maisons de chevaliers et du village qui a donné son nom à la commune d'Allègre.

Il est difficile de résumer tout ce qui a été fait en 2011, je retiendrai le chantier de la calade qui est révélateur de la dynamique qui nous anime par les différents aspects :

- l'appui total de la municipalité
- l'organisation globale du chantier avec les apports de chacun pour étudier, quantifier, chiffrer, planifier, commander les matériaux, etc.
- la collaboration avec d'autres associations, en l'occurrence ici Familles Rurales qui nous a apporté une aide précieuse techniquement parlant
- l'implication des bénévoles, de l'association et de jeunes étudiants en chantier d'été
- la communication que cela nous a permis de faire, jusqu'à l'obtention du prix de la Banque Populaire au titre de la préservation du patrimoine

Avec peu de moyens, nous montrons que nous sommes capables de faire de belles choses, c'est l'essence du bénévolat. En 2012 le chantier se poursuivra, les bénévoles de l'association ont préparé la partie basse du sentier.

Je retiendrai un autre point de cette année, l'apport de nouveaux bénévoles qui viennent donner un peu de leur temps, les tennis de Rousson, les Dominique, Olivier et d'autres encore. Quant à Marcelle, je suis certain qu'elle suit tout ça attentivement (les deux pieds en éventail !) sur le site internet très complet animé par Jacques : <http://chateaudallegre.e-monsite.com>.

2012 est parti sur les chapeaux de roues, maison Vincent, calade, préparation de la fête du 21 juillet. Avec la mairie nous relançons un chantier de consolidation de l'ensemble palatial, une demande de permis de construire va être déposée auprès des autorités compétentes. Nous espérons que cela permettra de renouer un contact fructueux avec les responsables de la DRAC pour envisager des actions pour le futur en bonne intelligence.

Il y a de quoi faire, c'est passionnant, rejoignez-nous et participez à l'assemblée générale le 17 mars à Auzou !

Bernard MATHIEU



CHRONIQUES DU CHÂTEAU

L'œuvre majeure de 2011... La Calade

En ce premier samedi du mois de Juillet de nombreux bénévoles étaient rassemblés au pied du château. Tous savaient que le château allait connaître un profond changement. Ce changement, nous le préparions depuis plusieurs mois. La phase majeure a commencé sous le soleil de plomb de cette saison estivale, dans le fracas métallique... des pelles et des truelles. Les premières pierres de la calade furent posées au matin. Quelques mètres furent couverts dans la journée. Les bases du futur chemin d'accès étaient prêtes pour le chantier à venir.

Deux jours plus tard, le lundi 6 Juillet, une équipe de Familles Rurales arrive sur le site pour commencer la tâche qui lui est confiée.

Les journées de chantier s'agencent généralement de la façon qui suit : la matinée est axée sur l'approvisionnement du chantier, différentes équipes ont à charge de ramener du sable, de la chaux et des pierres. Quelques personnes pendant ce temps restent sur la calade pour commencer à poser les premières pierres de la journée et préparer le terrain pour celles à venir. La pause-café permet de souffler en milieu de matinée et de reprendre des forces à l'ombre pour repartir de plus belle. Il reste ensuite deux bonnes heures à l'équipe pour avancer de quelques mètres. Le repas de midi est pris rapidement, généralement au frais dans la maison Loubier. Dès le repas fini, après un café pour digérer, l'équipe retourne au chantier et travaille à nouveau pendant deux heures. Reste ensuite une bonne demi-heure de rangement du matériel avant que chacun rentre au logis (ou à l'atelier pour l'équipe de famille rurale).

Une première équipe travaillera les deux premières semaines selon une méthode de travail qui fournira une avancée d'environ 6 mètres de calade par jour de travail. Une seconde équipe prendra ensuite la relève, équipe dirigée par un chef qui proposera un travail sur deux

postes permettant une avancée d'une dizaine de mètres de calade par jour de travail.

Nous aurons droit en milieu de chantier, lors de la fête au Castrum, à la visite du responsable secteur et du responsable départemental de Familles Rurales qui viendront évaluer l'avancée et la qualité du chantier en cours.

Plusieurs employés de familles rurales qui étaient présent sur le chantier nous feront le plaisir de passer nous saluer lors de la fête médiévale. Et même certains qui étaient présents lors du chantier pierres sèches de l'année dernière, comme quoi, le Castrum sait attirer ses visiteurs et les fidéliser.

En parallèle aura lieu le Chantier Rempart, organisé les deuxième et troisième semaines de Juillet, ce chantier nous apportera quatre renforts sur la Calade : Ariane, Mathilde, Sophie et Cécilia.

C'est avec sérieux qu'elles exécuteront la tâche qui leur est confiée, prêtant main forte à l'équipe de famille Rurale, cet ajout de main-d'œuvre se fera ressentir sur le chantier qui nous laissera constater une progression plus importante à la journée.

Mais ces quelques jours passés dans le Sud auront permis à ces quatre jeunes parisiennes, en plus d'acquérir un savoir-faire dans la maçonnerie de la calade, de découvrir le patrimoine local et la Région. En effet, quelques après-midi leur ont permis de partir visiter les alentours comme par exemple les châteaux d'Aujac et de Portes et bien sur Montalet. Les weekends passés parmi nous ont fort bien illustré le dicton « après l'effort le réconfort », les laissant se reposer aux Fumades, se rafraîchir à la rivière ou participer aux festivités du Volo Biou à Saint Ambroix avec les membres de l'association.

Ces quatre bénévoles supplémentaires ont aussi, il ne faut pas l'oublier, apporté un soutien non négligeable lors de la fête estivale annuelle : montage des tentes,



service du repas et surtout à la tenue des jeux pour enfants.

Le chantier Rempart s'est clos dans la convivialité au château par une soirée à laquelle une grande partie des bénévoles de l'association étaient présent pour dire un au revoir aux parisiennes, avant que Jacques ne les ramène à la gare le lendemain matin.

Ce chantier a demandé une assez bonne disponibilité de la part des bénévoles qui se sont relayés sur le chantier afin de prêter main forte aux équipes ou pour transporter les bénévoles de remparts et qui ont dû mettre en place leur accueil et leurs activités.

Nous pouvons donc remercier tous ceux qui ont préparé et géré ces chantiers afin qu'ils soient des réussites.

Dans l'ensemble nous pouvons dire que, même si le premier chantier de la calade a demandé beaucoup d'énergie, il faut avant tout voir qu'il nous a apporté d'excellents partages aussi bien sur le plan du savoir-faire que sur le plan culturel, une aide considérable pour la fête médiévale et de nombreux mois de travaux qui nous ont été épargnés.

Antoine Meens





D'ALLÈGRE 2011

...Et la récompense Le Prix Initiative Régions

L'un des grands événements de l'année a été la récompense attribuée à notre association par la Banque Populaire du Sud. Nous sommes en effet les lauréats 2011 pour le Gard des Prix Initiatives Région (PIR) organisés chaque année par cette banque. La Banque Populaire du Sud soutient et encourage des initiatives bénévoles d'associations qui agissent pour la préservation du patrimoine local, la protection de l'environnement ou la solidarité. L'obtention de ce premier prix d'une valeur de 2 000 euros récompense le travail, la passion et la ténacité des bénévoles qui depuis bientôt vingt ans agissent pour faire connaître et entretenir notre castrum. Le dossier, posé par le président Bernard Mathieu, concernant la construction d'une calade a séduit le jury de la banque qui a organisé le mercredi 12 octobre une cérémonie pour la remise de notre prix. La Banque Populaire du Sud avait convié ses clients à venir au château pour qu'ils puissent découvrir le site et bénéficier d'une visite commentée par les bénévoles habillés en costumes d'époque.



C'est ainsi qu'une troupe importante partie à l'assaut de la forteresse, s'est émerveillée du paysage et du soleil couchant sur les Cévennes avant de terminer son périple par cette fameuse calade qui a reçu les faveurs d'un public conquis en présence de Monsieur Jean-Claude Paris, conseiller général. La cérémonie s'est poursuivie, quelques instants après, dans l'auditorium de la maison de l'eau presque complet. Un petit film de quelques minutes présentant



l'association et réalisé par la banque lors de la fête du 16 juillet a été projeté. Il permet aussi de se faire une idée de l'ambiance de la fête et de découvrir le chantier de la calade. Ensuite, Monsieur Olivier Gibelin, administrateur de la banque et président du jury a remis le diplôme à notre président se félicitant que les sociétaires ne se soient pas trompés en ayant distingué notre dossier. Il a également affirmé qu'à travers ce prix, « la Banque Populaire du Sud exprime sa volonté de voir préserver les lieux ou les gestes qui nous relient à notre mémoire collective, à ce patrimoine que nous partageons et qui constitue le ciment de notre région, de nos terroirs ». Il espère que la somme de 2 000 Euro allouée pour ce premier prix, aidera l'association à poursuivre sa mission : la transmission des valeurs universelles à travers la sauvegarde du patrimoine et l'histoire du château d'Allègre. Monsieur Pierre Brun, maire d'Allègre-Les-Fumades a dit sa satisfaction et son émotion de voir l'association récompensée. Il a aussi assuré l'association du soutien de la municipalité malgré le contexte économique actuel. La soirée s'est terminée autour d'un copieux buffet offert par la banque à toutes les personnes présentes.



Vous pouvez retrouver le film sur le château à l'adresse suivante :

<http://pirbpsud.bp-secure.com/Prix-Initiative-Region-Banque-Populaire-du-Sud/Gestion-des-votes/PIR-BPSUD-Videos/Patrimoine/Association-de-Sauvegarde-du-Chateau-d-Allègre>.

Vous trouverez les autres lauréats en tapant :

<http://pirbpsud.bp-secure.com/>





LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

La violence dont nous sommes abreuvés tous les jours par nos médias modernes nous fait imaginer un passé bien meilleur. Pourtant les mœurs brutales et les conflits de voisinage ont de tout temps existé, au point de laisser des traces indélébiles dans les documents d'archives comme nous allons vous le conter ci-dessous. Les journaux à sensation n'existaient pas mais révélés par les colporteurs, ces crimes et autres machinations crapuleuses devaient alimenter copieusement les discussions autour des tables des tavernes et autres tripots de la région et susciter des frissons d'horreur dans le fond des chaumières.

Jacques Rey.

Mœurs & brutalités nobiliaires au XVII^{ème} siècle Histoire d'une vengeance privée

Cette histoire tumultueuse que nous allons relater se déroule au XVII^{ème} siècle, le retentissement de cet évènement provoqua une vive émotion dans toute la contrée de la communauté d'Allègre. Le récit de ce fait divers nous est parvenu à la suite de la découverte de six pièces manuscrites décrivant les premières expositions d'enquêtes. Ce document authentique propose un compte rendu d'instruction réalisé auprès de plusieurs personnes qui furent les témoins d'une véritable vendetta seigneuriale mettant aux prises deux familles de l'aristocratie terrienne locale.

Chacune était ceinte d'une prépondérance plus ou moins flatteuse, l'une pouvait se targuer d'une origine chevaleresque et de ses notoires alliances, tandis que l'autre, délogeant des affaires, remontait à un illustre praticien. Cette dernière famille ne semblait pas avoir bénéficié d'une grande faveur de la part de la communauté, la collectivité se montrant sourcilleuse et traitant d'étranger tous ceux dont on ignorait la naissance.

Ces deux clans antinomiques s'identifiaient à une partie de l'élite rurale, fixée ou possessionnée, dans le mandement d'Allègre. Il s'entend que ces deux castes instigatrices de ce dualisme se constituaient chacune d'un groupe d'individus qui jouissaient d'un statut social bien plus élevé que la majorité des gens du village. Tels qu'en l'image rapportée de la haine inexpiable qui désola deux familles, les Montaigu et les Capulet chers à la tragédie de William Shakespeare, l'intrigue de nos Montaigu et Capulet locaux que nous allons dévoiler parodie l'esprit de vengeance jusqu'à sa dernière extrémité. Cette vindicte, qui enfièvre le pays, conduira deux lignées de gentilshommes à une querelle de clans et de factions. Passant outre les tentatives de pacification et les arbitrages de leurs pairs, notamment l'intervention de mademoiselle de Portes, l'intrigue de cette histoire dénonce la sociabilité bruyante et souvent ombrageuse de la noblesse locale. Toutes les tentatives d'apaisement de ce contentieux s'avèreront inutiles. À la répugnance invétérée et altière des uns pour ce qui concerne le recours en justice, il sera répliqué la fâcheuse

obstination de poursuites et requêtes plus ou moins ergoteuses des autres. Ravagés par ce courant d'inimitié entre ces deux familles qui tenaient le haut du pavé d'Allègre, le bourg de Boisson et le village d'Auzon deviendront le théâtre de plusieurs machinations qui finiront dans le fracas des armes. Cette confrontation impliqua aussi un groupe plus ou moins important de serviteurs et quelques partisans qui, par dévotion ou tout simplement par bienveillance intéressée envers les parties, se compromettent dans les faits qui vont suivre.

Détentrices de nombreux droits et terres à Allègre, ces deux lignées nobiliaires puisaient une partie de leurs revenus du pays. Les terres et la co-seigneurie d'Allègre se prêteront idéalement aux jaillissements de diverses rivalités, débouchant quelquefois sur de rudes affrontements. Du fait de ce morcellement intensif des propriétés et des droits accolés, de nombreuses contestations verront le jour. Ces altercations et disputes procéderont à l'origine du fait des familles dominantes, on n'omettra cependant pas d'inclure dans ce récit l'engagement et la compromission de plusieurs individus qui vouaient de vifs ressentiments envers Le Chantre, seigneur d'Auzon ; nous citerons les dénommés Boyer, Bouzigues et quelques inconnus. De cette forte implantation terrienne, qui assujettissait de nombreux censitaires à chaque partie, il ressort de l'historiographie locale qu'une de ces familles jouissait, de la part des habitants, d'une plus grande honorabilité à laquelle se mêlait souvent un sentiment de crainte. Ces seigneurs, très anciennement implantés dans le mandement d'Allègre, nous renvoient à l'illustre maison féodale des Bérard de Montalet. Ces derniers apparaissent, au cours de cette histoire, comme les principaux inspirateurs de ce qui se présente comme un véritable traquenard tendu à leur voisin, nous voulons citer le sire le Chantre, seigneur d'Auzon. Un inventaire succinct d'homages passés entre les Bérard de Montalet et les seigneurs Budos de Portes vers 1604 nous éclaire sur la situation. Apparus dès la fin du XII^{ème} siècle comme détenteurs du château de Montalet, ces seigneurs possédaient dans le village de chevaliers

d'Allègre, tours, maisons fortes et fiefs. Le texte exclut la peine de mort, laquelle était réservée aux Budos de Portes, sires dominants, qui avaient acquis la baronnie dès le premier tiers du XIV^{ème} siècle. Désireux de trouver une demeure moins austère et moins inconfortable que la forteresse de Montalet ou la tour sise dans le site d'Allègre, les Bérard de Montalet choisirent comme résidence campagnarde le château de Potelières. Ce château de plaine et son parangon de Boisson illustrent, l'un comme l'autre, ce désir des grandes familles propriétaires des lieux de vivre dans de meilleures commodités domestiques. Ces massives maisons seigneuriales, qui ornent orgueilleusement la campagne, deviendront le centre de vastes exploitations agricoles, concentrant un ensemble de bâtiments culturels desservant l'exploitation d'un vaste finage. À ce titre existait tout un groupe de paysans attachés aux domaines seigneuriaux, auxquels s'ajoutait une foule de domestiques dévoués et subordonnés au château.

Parmi la foule de personnes fidèles, ou plus ou moins assujetties aux domaines et fiefs, Jacques de Bérard de Montalet désigna une poignée d'individus pour l'accompagner dans le dessein qui visait à assassiner les seigneurs d'Auzon. Il est probable que cette coopération avait pour fondement diverses sources de motivations, les uns se joindront par pure serviabilité, d'autres par affinités d'intérêts et enfin, pour Claude Boyer et le nommé Bousigues, issus du village d'Auzon, par un reliquat de brouilles personnelles envers les Le Chantre d'Auzon. Nonobstant, il ne fait aucun doute que le sujet principal qui conduira à cette entreprise macabre demeure un démêlé suspendu en la cour souveraine de Portes. La nature de ces distensions découlait de plusieurs prétentions sur des terres relevant de l'une ou de l'autre de ces familles. Ce contentieux prit de telles proportions qu'il requit l'intervention de la marquise de Portes qui ordonna à trois des siens de se rendre auprès des châtelains rivaux pour calmer les ardeurs belliqueuses de chacun. Cette recommandation s'adressa plus particulièrement envers Jacques de Bérard et ses frères, Antoine (ou Charles ?) de Clayrac et Justin de Bérard, bastard du seigneur de Montalet, à qui il tardait probablement d'en découdre.

Cette fratrie de gentilshommes ressentit comme une insulte le procès intenté par une famille moins prestigieuse que la leur ; la nature de ces dissensions découlait de plusieurs prétentions sur des terres que chacun signifiait comme relevant de leur maison. Ces ressentiments seront d'autant plus exacerbés que la sédentarisation des Le Chantre dans le pays était relativement



DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

moderne. L'outrecuidance et la hardiesse de ces seigneurs étrangers, qui se permettaient d'écorner le prestige et l'orgueil de la maison de Montalet, suscita une haine et une fougue vengeresse implacable. La riposte par les armes fut pour les Montalet un moyen de dissuasion envers tous ceux qui s'autorisaient d'avoir recours à la justice. C'est probablement à partir de cette controverse que l'affaire finira par prendre une tournure mouvementée. Cette inimitié seigneuriale sera probablement soutenue par le passé et le présent confessionnel des deux lignées belligérantes. Pour Jacques de Bérard, qui mourra en 1684, les biographes de l'époque retiendront la terreur qu'il suscita à la tête de ses vassaux dans les rangs des religionnaires protestants ; quant à Antoine, qui portera plus tard le titre de baron de Clayrac, il perdra la vie sur le champ d'honneur au service du roi.

Les Origines des Le Chantre :

Implantés par alliance dans la seigneurie et château d'Auzon, les Le Chantre n'entendaient pas se laisser émouvoir ni par le renom ni par la notoriété des châtelains de Potelières. Issus d'un ramage ressortant des Le Chantre, seigneurs de Pognadoresse, deux alliances matrimoniales à des héritières successives permirent d'accéder à des biens seigneuriaux situés à Saint-Julien-de-Cassagnas puis dans la paroisse de Saint-Privat-d'Auzon. Il ne fait aucun doute que les Le Chantre n'étaient pas en état de revendiquer une aussi prestigieuse ascendance que les Montalet, cependant il ne serait pas sage de ne pas évoquer l'honorable parcours d'un aïeul vivant au milieu du XVI^e siècle, nommé Honoré Le Chantre, seigneur de Saint-Pons. Sans aucun doute une partie de l'ascension des Le Chantre au sein de l'aristocratie terrienne provient de ce personnage au parcours atypique : Honoré Le Chantre doit une partie de son élévation aux vertus de son métier de médecin ordinaire du roi ; promu plus tard au titre de premier médecin de la reine de Navarre, alias Marguerite de Valois affublée désavantageusement du titre de reine Margot, laquelle fut la première épouse d'Henri IV. Acquis aux idées de la Réforme, Honoré Le Chantre se trouva commis à la députation pour le diocèse d'Uzès, il dut cette charge à la faveur de l'évêque d'Uzès qui lui-même adhérait aux doctrines calvinistes. En 1586, Honoré Le Chantre fut mandé pour se rendre en la ville d'Usson, en Auvergne, pour rejoindre la reine de Navarre malade, exilée pour échapper à la vindicte de sa mère Catherine de Médicis et de son frère Henry III. Bénéficiant de protection et d'argent, Honoré Le Chantre acquit de l'évêque plusieurs droits sur diverses seigneuries ; c'est ainsi qu'il se trouva investi de droits

et fiefs, notamment sur le village de Saint-Pons-la-Calm, et un bail à fief sous l'albergue (1) d'un marc d'or, d'une partie puis de l'entière seigneurie de Pognadoresse. Son fils Guillaume I, marié à Esthert d'Audibert de Lussan, laissa deux héritiers mâles qui fondèrent deux branches distinctes : Gabriel, héritier des terres ancestrales, et Pierre le cadet qui, par son mariage avec Marguerite de Pradenc, entra en possession de biens du côté de Saint-Julien-de-Cassagnas. De ce couple naquirent plusieurs enfants, notamment Pierre Le Chantre dont les épousailles avec Jeanne des Georges, fille de noble Antoine des Georges, lui apporteront, comme légataire, la seigneurie et la gentilhommière d'Auzon ainsi que des biens relevant du mandement et de la coseigneurie d'Allègre. Dès l'implantation du couple dans le village, les Le Chantre susciteront un courant de ressentiments de la part des villageois mais aussi de leurs censitaires, cette antipathie les fera apparaître comme des gens exigeants et procéduriers. Le chartrier de Rousson nous restitue dans pas moins d'une dizaine de liasses (n° 73 à 87) toute une série de requêtes, de procès et de tractations estés par les châtelains d'Auzon. Cette abondante source d'informations nous renvoie aux multiples poursuites qu'ils intentèrent pour réclamer ou bien préserver à prement leurs droits seigneuriaux. Les sujets de ces assignations diverses et variées invoquaient tantôt des aréages de rentes plus ou moins justifiés, exigeaient des reconnaissances ou bien ergotaient sur des bribes de gains qui étaient parfois depuis bien longtemps tombées en abandon.

Les voilà tout d'abord en litige avec leurs voisins Jacques et David d'Alesty avec lesquels ils partageaient les bénéfices de la seigneurie de Saint-Julien-de-Cassagnas. Les divergences entre ces deux familles concernaient la définition et la répartition de chacun en ce qui dépendait du château, des revenus du moulin, des maisons et les autres parties du domaine. Ces diverses injonctions procédurières ne firent qu'amplifier le climat de mésentente avec les seigneurs d'Auzon au sein du village. La détérioration relationnelle deviendra d'autant plus pesante quand Pierre Le Chantre et demoiselle Jeanne de Georges, sa femme, engagèrent des poursuites envers Jean Boyer (fils de Pierre), Etienne Ramel, Pierre de Lair, Thomas Noguier, Pierre Pelet, Jean Robert André de Barry, Jean Beiral et Antoine Rouvières. En 1664, les seigneurs d'Auzon, entrent cette fois en mésintelligence avec un personnage influent de la communauté, ce notable s'avère être maître Maurice Boyer, docteur en droit, auquel Pierre Le Chantre exigeait de lui faire

reconnaissance pour certaines terres et leurs droits attachés comme cela avait été fait par ses prédécesseurs. Ledit Boyer, n'ayant pas l'intention de se laisser faire, décida de rencontrer le seigneur afin de compiler et vérifier les sources et par là confirmer ou infirmer la véracité de sa demande. Quelques temps plus tard, le sieur Boyer, accompagné de témoins et d'un homme de lois, se rendit au château d'Auzon pour solliciter une entrevue et consulter les sources établissant les bons droits du sire d'Auzon ; le jour venu, Maurice Boyer et ses acolytes trouvèrent porte close. Il ne fait aucun doute que le seigneur, vraisemblablement prévenu de cette démarche, ne jugea une telle rencontre favorable ; suivant les dires des serviteurs du château, Pierre Le Chantre se trouvait à Senilhac pour affaires.

Quelques années avant le déclenchement de la tentative de meurtre, se déroula un autre démêlé qui par ses conséquences deviendra probablement l'acte définitif qui provoquera la scissure irréversible entre les Bérard de Montalet et les seigneurs d'Auzon. Quelle était donc cette nouvelle affaire ? Vers les années 1657-1658, Antoine Vincent fit l'acquisition d'une terre située au dit lieu de la Volte, pour ce compromis Pierre Le Chantre exigea diverses impositions, en particulier le droit de lods (2). Cette transaction provoqua les attermoiements de Jacques Marcellin de Bérard qui prétendait que cette terre acquise par ledit Antoine Vincent relevait de sa directe. L'atmosphère et le contexte de récrimination ne faisant que s'accumuler, il ne fallait que peu de chose pour que ces différents débordent en affrontements directs. Il est probable que les Bérard de Montalet surent exploiter ces moments d'exaspérations pour attiser un peu plus les braises. Il faut cependant mentionner que la famille Le Chantre n'était pas simplement perçue comme de simples aristocrates intraitables en affaires, avides et procéduriers, les archives émettent un autre regard sur ces individus qui gouvernèrent le pays. C'est ainsi que l'on relève plusieurs membres de la branche des sires d'Auzon qui se signalèrent en qualité d'officiers de cavalerie ou de lieutenant du sénéchal d'Uzès et de maître de la poste établie pour le service du roi à Sernhac. Les Le Chantre n'apparaissent pas non plus pour des individus accommodants vis-à-vis de leurs pairs puisqu'ils traînent derrière eux une sombre histoire de meurtre ; cette imputation repose sur les dénonciations de Jeanne et Catherine, demoiselles Domergues, et Isabeau des Micheaux, accusant Pierre le Chantre, Sieur de Mamolène et ses complices du meurtre d'Antoine des Micheaux, seigneur du Pin, leur frère. En fait, l'année 1664, ou se déroulera cette agression criminelle, reflètera le moment le plus révélateur d'un milieu social et relationnel au



LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

comble de l'exaspération. La présence recensée d'acolytes roturiers dépasse aussi le contexte d'un engagement uniquement concentré sur une dualité seigneuriale. Ce démêlé, qui s'ouvrira sur une embuscade et une vendetta, s'intègre aussi dans un contexte de rivalités et de rancunes tenaces. Les éléments qui nous sont parvenus à l'issue de cette enquête finissent de nous convaincre sur la persistance, en dehors de la guerre, de la violence coutumière des mœurs nobiliaires au XVII^e siècle.

Les incidents qui troublèrent la communauté d'Allègre L'enquête :

Le samedi 18 octobre 1664, un groupe d'individus pénétra dans le lieu de Rivières-de-Theyrargues pour instruire une affaire d'importance. À la tête de ces hommes se démarquait messire Charles Bernard, docteur en droit, conseiller du roi, juge et magistrat en la cour et siège Royal de la ville et diocèse d'Uzès, député par la Souveraine Cour du Parlement de Toulouse. Cette intervention avait été sollicitée à la requête et à l'instance des nommés Pierre et Louis Le Chantre, successivement seigneurs d'Auzon et d'Aiguebrunes. Ces deux seigneurs avaient porté de graves accusations de tentative d'assassinat perpétrée par noble Jacques de Bérard, seigneur de Montalet, le sieur Bérard de Clayrac, Claude Boyer d'Auzon et Justin de Bérard, bastard du seigneur de Montalet.

Ce magistrat chargé de conduire un procès auprès de témoins, décida dès 9 heures du matin d'entendre les premières dépositions de personnes se trouvant dans l'auberge du village où pendait l'enseigne du « château de Portes », la taverne appartenait à Jean Ventalzac, hôte du lieu. La première audition retint le nommé Claude Lèbre, âgé d'environ 33 ans, natif du lieu du Bleyard ; à la question qui lui était posée sur son lieu de résidence, il répondit qu'il résidait habituellement à Auzon mais logeait présentement à Rivières, dans l'auberge du sieur Jean Ventalzac, en raison de la blessure qui paralysait son pied droit. Avant d'entamer son interrogatoire, Claude Lèbre dut se conformer au protocole rituel qui consistait à placer sa main sur « les Saints et suivant la forme de la Religion Catholique Apostolique Romaine ». Il lui fut signifié de bien dire la vérité et d'exposer le contenu des griefs, lesquels avaient été déjà exposés par les Le Chantre dont il se trouvait être le valet. Le contenu du procès-verbal révèle que le domestique maintiendra les assertions de ses maîtres, lesquels soutenaient que c'était bien les seigneurs de Potelières qui dirigeaient ce guet-apens. Le serviteur soutint que, guidés par les Montalet

accompagnés d'un grand nombre d'individus et tout en maintenant la participation de Claude Boyer, ces hommes tous armés de fusils ou de pistolets projetaient de surprendre et assaillir les sires d'Auzon en leur château. Claude Lèbre certifie que c'est par haine d'un procès en leur défaveur que les Montalet menèrent avec acharnement plusieurs tentatives d'homicide envers ses maîtres. Une première entreprise se trouva éventée par l'intervention de trois messagers envoyés par la marquise de Portes qui avisèrent les assaillants d'interrompre ce dessein et de ne point bouger. Le 18 septembre 1664, le sieur d'Auzon et sa suite rendirent visite à mademoiselle de Portes, laquelle l'accueillit dans son château de Rivières. Après un entretien dont nous ignorons la nature, Pierre Le Chantre, seigneur d'Auzon, enfourcha son cheval pour reprendre la voie de retour ; l'heure tardive où s'était conclue sa visite fit que le sire d'Auzon quitta le château de Theyrargues à une heure avancée.

L'agression :

C'est donc entre le jour et la nuit qu'il emprunta le chemin conduisant au village de Boisson, une opportunité que les Montalet et leurs complices choisirent pour surprendre et assassiner le seigneur d'Auzon. Alors qu'il trotait sur une montée fort rude près de Boisson, cinq ou six hommes dissimulés attendaient cet instant pour commettre l'embuscade. Le crépuscule ne fut guère profitable à leur entreprise puisqu'ils déchargèrent pas moins de neuf ou dix coups de pistolet et tirèrent cinq ou six coups de fusil sans arriver à leurs fins. Pierre Le Chantre, chanceux dès les premiers tirs, compris la trahison et décampa, il dut en partie sa fortune et sa vie préservée à son adresse équestre et à la prouesse de sa monture qui lui permit de s'enfuir. Quant au déposant, Claude Lèbre, ce dernier déclara qu'une balle pénétra l'épaule de son cheval et qu'ensuite une seconde le fit choir de sa monture et le meurtrit à sa jambe droite. Les meurtriers crurent un moment leur forfait accompli, pour plus de sûreté ils examinèrent l'endroit mais déchantèrent vite ne trouvant aucune dépouille ni blessé. Les fugitifs trouvèrent refuge et hospitalité dans le château de Boisson à la bonne grâce de madame d'Angers du Mein, seigneuresse du village. Le valet de monsieur conclut son témoignage en indiquant que les sieurs Jacques de Bérard, ses frères Antoine de Clayrac et Justin de Bérard, bastard du seigneur de Montalet, passèrent une grande partie de la nuit à les rechercher et tenter de les débusquer. En quête des fuyards, ils mirent tant de volonté qu'ils passèrent une à une les maisons du village. Au matin, le dit valet de monsieur d'Auzon fut conduit à Rivières par crainte

des représailles où il fut en dehors de tout danger.

Des témoignages :

Le même jour messire Charles Bernard, docteur en droit, poursuivant son enquête, se rendit vers midi dans la maison et logis de Jean Montredon hôte des lieux ; il prolongea son audition en interrogeant Marie Almersasse, âgée d'environ trente ans, se disant native de Boisson et épouse de Simon Barry, travailleur de terre. Marie Almersasse, alias Marie Almersas, rapporte que dans la nuit elle entendit tirer cinq à six coups de feu du côté du chemin qui va à Rivières et à ce bruit elle ouvrit sa fenêtre pour entrevoir des cavaliers qui, près de la fontaine, en poursuivaient d'autres. Elle déclara avoir ouï dire que les poursuivants, le sieur Bérard de Clayrac et Claude Boyer d'Auzon talonnaient le sire d'Auzon pour l'assassiner. Marie Almersasse poursuivit interrogatoire en disant que le lendemain matin elle vit, dans la maison de madame de Boisson, Claude Lèbre éclopé à la jambe et son cheval mutilé. Elle soutint pour conclure, qu'après avoir constaté le départ du valet pour Rivières, elle ne savait plus rien de l'affaire. À cette époque, dans les pays méridionaux, peu de querelles ne pouvaient rester bien longtemps cachées, il ne fait aucun doute que tout le voisinage eut vent de ce tumulte, il demeure cependant que pendant la procédure d'enquête peu de gens contribuèrent à produire des renseignements complémentaires. Cette modération de révélations semble découler de la notoriété sociale des belligérants et plus sûrement des inquiétudes de représailles. On constatera à la lecture de ces dépositions que ce sont essentiellement des femmes qui déposent dans le procès-verbal. Il est probable que la crainte de châtiments dissuada de nombreux témoins de sexe masculin ; il ne fait aucun doute que les sires de Montalet se trouvaient d'autant plus respectés qu'ils étaient redoutés.

Viendra ensuite la déposition de Marie Trenquière, âgée de 33 ans environ, femme de Toussaint Trenquier travailleur de terre, native de Boisson, ses déclarations corroborent les précédentes dépositions formulées par Marie Almersasse. L'après-midi, messire Charles Bernard, se rendit dans le village d'Auzon pour entendre Gabrielle Cabanne, épouse de Guillaume Roque, ce couple résidait dans le village de Saint-Julien-de-Cassagnas. La maison de Jean Boyer fut choisie comme lieu de poursuite des auditions par l'enquêteur. Après les formalités d'usage, Gabrielle Cabanne déposa qu'il y a quinze jours environ elle vit un matin arriver Claude Boyer et un nommé Bouzigues dans sa demeure disant qu'ils revenaient d'accompagner le



DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

dit sieur de Dezaucières de Nîmes et qu'ils désiraient s'informer auprès d'elle si elle savait si le sieur d'Auzon était revenu de Savagnac, sans plus rien dire après cette question ; elle apprit le soir même de cette visite que les complices du seigneur de Montalet avaient attaqué le sieur d'Auzon et sa suite du côté de Boisson. Cette déposition confirme le caractère de préméditation de la tentative d'assassinat. Le comportement de la noblesse, et des Montalet en particulier, ne déroge pas aux mœurs qui caractérisaient les mentalités et les comportements de cette caste sociale. Ces éléments de sources judiciaires, sont révélateurs des mécanismes sociaux, culturels et symboliques qui conduisaient à vouloir se faire justice soi-même. L'issue des recours et procédures en vue de punir de tels actes ne débouchent le plus souvent que sur des sanctions pécuniaires et des lettres de rémission. Quelques années plus tard, cette forme de machinations seigneuriales, ce type de guet-apens seront répétés sous les murs même du château d'Allègre.

Le Chantre ne renonce pas

Cette épreuve n'interrompt pas la coutumière propension du couple Le Chantre pour tout ce qui concernait la sauvegarde de leurs intérêts autant que pour les attentions seigneuriales que devaient leur apporter leurs sujets. Après le décès de Pierre Le Chantre, vers les

années 1675, sa veuve, chargée de famille, se verra confrontée à une grave humiliation perpétrée par deux habitants d'Auzon. L'apparition récurrente d'insuffisance pécuniaire suivie d'arriérés de dettes ne sera pas sans incidence sur les faits que nous allons rapporter. Les difficultés domestiques rencontrées par Jeanne des Georges ne feront qu'amplifier ses penchants pour des formalités procédurières et les pressions à l'adresse de ses fermiers et de ses emphytéotes. Il ne fait aucun doute que la vexation commise à son égard n'était pas envisageable du vivant de son époux. L'acte qui nous est parvenu ne donne pas référence à une datation précise, mais le fait est incontestablement authentique :

« À Monsieur le Sénéchal de Nîmes ou son Lieutenant Criminel.

Supplie humblement, Jeanne des Georges dame d'Auzon, quoique les nommés Exachlel Boyer, Louis Guérin, qui sont fermiers emphytéotes et justiciables de la dame, supplie qu'en cette qualité ils soient obligés de la saluer et de lui porter honneur et respect à elle comme à ses enfants. Au contraire, ces derniers ont usé envers elle de tout un cortège d'injures, de menaces et de voies de fait, notamment ledit Guérin hostile, le neuvième du présent mois. Ce jour-là sur le soir, ledit Guérin se rendit dans le château de la suppliante tout hesmu (ému) de rage et de furie en renyant (reniant) et blasphémant les Saints et le nom de Dieu et puis sur sa personne. Il en va aussi que sans le secours de diverses personnes ce dernier aurait été porté à l'extrémité de la maltraiter sans aucun légitime sujet (sujet). Et d'autant que ces injures et entreprises méritent punition exemplaire, la suppliante en voudrait faire informer de votre autorité ». (Traduction libre)

Au décès de Jeanne des Georges, noble Jean Le Chantre son fils lui succéda. En 1697, Jean Le Chantre, seigneur d'Auzon élira comme lui résidence au lieu de Sernhac, décédé sans descendance, ce sera alors une de ses sœurs qui prolongera la présence de cette famille et héritera du château d'Auzon et de la poursuite des affaires... Marie Le Chantre, seigneuresse d'Auzon et de Saint-Julien-de-Cassagnas, co-seigneuresse du mandement d'Allègre, sera la dernière survivante des enfants de Pierre Le Chantre et de Jeanne des Georges. Elle institua, le 25 janvier 1718, pour héritiers universels, le baron de Rousson et Antoine Dupuy, bourgeois du lieu de Paysac, ses parents. (Chartrier de Rousson, Liasse 76)

- (1) droit d'albergue c'est un droit dans les actes de donation fait par un seigneur obligé au bénéficiaire à lui offrir le gîte et le couvert une fois l'an ou la somme correspondante.
- (2) En droit féodal, lods et ventes : droit dû au seigneur lors de la cession d'un bien.

Remerciements à monsieur Gueydan pour nous avoir confié ses archives familiales qui nous ont permis de compléter cette étude, nous les déposerons prochainement aux services de la municipalité d'Allègre-les-Fumades.

Jean-Marc de Béthune

Puissant ou misérable ...

Armagnacs et Bourguignons

Histoire d'une découverte numéraire fortuite au milieu du XVIII^{ème} siècle

Procès soumis en dernière instance devant le Parlement de Toulouse (Archives de la Haute Garonne - Dossiers 6612 et 6613 - Montpellier années 1740 à 1745)

Discorde entre Gabriel Chastanier, avocat et seigneur de Fons-sur-Lussan, et deux journaliers du village : Esprit Begon et Jean Reynaud.

Peu avant la fin de l'hiver 1740, deux travailleurs de terre, originaires du village de Fons-sur-Lussan, successivement nommés Esprit Begon et Jean Reynaud, s'échinaient à relever des bancels dégradés qui étaient situés aux alentours immédiats du village. Les deux compères œuvraient en commun pour finir de démanteler un muret, que la saison hivernale avait déjà fortement écroulé, afin d'ensuite le reconstruire. Soudainement les deux tâcherons arrêterent leur besogne et s'immobilisèrent tout interdits, surpris par la découverte qu'ils venaient de mettre à jour. Médusés par cette trouvaille, Esprit

Begon et Jean Reynaud virevoltèrent ensuite devant cette aubaine qui se composait d'abondantes pièces de monnaies en or, en argent et en cuivre, le tout remontant aux siècles précédents. D'après un inventaire qui fut fait chez un agent de change de la ville de Saint-Ambroix, il sera collationné des espèces qui remontaient aux règnes des rois Louis XII, François 1er, ainsi que quelques souverains des royaumes qui leur succédèrent. La scène d'exultation des deux compères attira de nombreux témoins, lesquels rapporteront plus tard la description du contentement des deux acolytes qui suivit cette découverte. Pas moins de onze spectateurs seront auditionnés après le début de la procédure pour savoir à qui reviendrait ce véritable trésor. Cette illumination recelait pas moins de 5000 à 6000 monnaies sonnantes et trébuchantes. L'imprécision sur la comptabilisation des pièces du magot suggère, à postériori

qu'une partie s'en trouva malhonnêtement fourvoyée. Ce qui se trouve véritablement rapporté c'est que les joyeux découvreurs convièrent témoins et amis pour arroser ce bienfait du hasard, les documents citent en ces termes la scène qui suivit : « qui ont bu pour fêter le trésor ». Les réjouissances passées, de mauvaises langues informèrent, dès 7 heures du matin, Gabriel Chastanier,





LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

seigneur du lieu, de la nature de ces agapes. Ayant été instruit du trésor qui avait été éventé dans la muraille du jardin de Langlade, le sire Chastanier s'avisait d'estimer l'ensemble des vieilles espèces ; il va de soit qu'en tant que seigneur du lieu ce dernier entendait bien recouvrer cet argent. C'est ainsi, qu'accompagné de ses serviteurs, il s'empressa de se rendre chez Esprit Begon et Jean Reynaud. Ces derniers, surpris de cette visite intempestive et si matinale, refusèrent de satisfaire la curiosité et l'empressement du seigneur ; offusqué de cette rebuffade, le seigneur pria son frère d'aller quérir prestement l'officier qui commandait la garnison à Lussan. Pour être suffisamment persuasif auprès du commandant de garnison, Gabriel Chastanier avait suggéré à son frère de dire qu'il en allait de l'intérêt du roi. Suffisamment convainquant, Chastanier obtint de l'officier l'envoi d'un détachement conduit par un sergent, à la grande satisfaction du seigneur, ce dernier étant persuadé qu'il pourrait ainsi mettre à raison ses impertinents vassaux.

Une fois parvenue au village de Fons-sur-Lussan, l'escouade militaire se dirigea sans plus attendre vers la demeure où séjournèrent nos deux compagnons. À la vue du seigneur du lieu et des soldats qui l'escortaient, les compères apeurés restituèrent une pleine assiette de pièces de monnaies. La sagesse paysanne, en bonne conseillère, leur avait probablement inspiré de ne point confondre la couleur des pièces. A cette fin on peut subodorer que les inventeurs du trésor avaient précédemment effectué un tri afin d'en dissimuler la partie la plus scintillante. Jugeant insuffisant le contenu et la qualité des pièces qu'on venait de lui remettre, le seigneur fit mettre sans dessus dessous la maison d'Esprit Begon. Paniqué ou feignant de l'être devant le déroulement de l'affaire, le paysan restitua une autre petite partie de ses trouvailles. Devant cette roublardise paysanne, le seigneur lui intima de lui remettre le comptant d'au moins 1000 livres du produit relevant de la découverte. Piqué au vif par la rouerie de son vassal, le sire de Fons exigea l'arrestation des manants par le sergent. Les « pauvres hères », Esprit Begon et Jean Reynaud, se trouvèrent prestement conduits dans les geôles insalubres de la petite ville de garnison de Lussan. Entre temps le propriétaire du terrain s'avisait aussi de demander des comptes. L'arrivée de ce nouvel impétrant incita le seigneur à réviser sa stratégie et ainsi ruser pour qu'il puisse enfin faire main basse sur le trésor. Entre temps, Gabriel Chastanier signifia au sergent ainsi qu'aux geôliers qu'il ne s'immisçait plus dans cette affaire et que, si les autorités le jugeaient bien, il ne s'opposerait pas à la libération des

deux chafouins. Le sire Chastanier feignit de s'attacher aux intérêts du propriétaire du jardin, lequel l'avait naïvement sollicité de ses conseils, et à ce titre il exposa au candide propriétaire qu'il serait souhaitable de se rendre à Saint-Ambroix pour procéder au change et à l'inventaire des espèces déjà récupérées.

Le mutisme des gens de la terre laissa à penser que l'affaire perdurerait et qu'elle devrait se résoudre par-devant les tribunaux. Le seigneur insuffla au propriétaire l'idée que l'argent qui provenait des premières restitutions reviendrait à régler les premiers frais de procédure en justice. Sur ces entre faits, les soldats finirent par dépouiller les sieurs Esprit Begon et Jean Reynaud de leur riche découverte. Ce n'est pas moins de plusieurs milliers de pièces que nos deux travailleurs de terre avaient mis à jour (de ces 5000 à 6000 espèces, toutes n'étaient pas en or ni en argent). À la suite de cette restitution, Esprit Begon et Jean Reynaud furent libérés du cachot d'où les textes nous rapportent qu'ils sortirent très mal en point ayant crupis dans un endroit lugubre et insalubre. Désormais libres mais dépossédés de leurs cagnottes, les complices déposèrent leurs vêtements de justiciables pour endosser la tenue de suppliants en justice. En tant qu'anciens catholiques, Esprit Begon et Jean

Reynaud seront appuyés et conseillés par Chauchard, curé de la paroisse. Le prêtre, bon conseiller, préconisa tout d'abord de chercher un accommodement avec le seigneur et le propriétaire ; il paraît probable qu'ensuite, d'une manière plus insidieuse, le religieux les inspira de se pourvoir en justice (1).

Il ne nous est parvenu qu'une partie des démarches procéduraires. Les premières procédures intimèrent audit Chastanier de rendre les vieilles espèces et régler pas moins de 100 livres de dommages et intérêts, quelques jours plus tard ce sont les suppliants qui se trouvèrent déboutés. Le conflit perdura jusqu'en 1745 par-devant le parlement de Toulouse sans que l'issue du procès nous soit révélée. L'affaire dut connaître à cette époque un certain retentissement puisque le différent se poursuivit successivement par-devant les tribunaux de Montpellier pour finir, soumis en dernière instance, devant le Parlement de Toulouse. On ne désespère pas de recouvrer dans les archives le dénouement de cette histoire. Le Silence sur la conclusion de cette affaire demeure une énigme, on conserve cependant l'espoir que les deux compères ne furent pas totalement spoliés. De Puissant ou misérable ...

Note (1)

Les familles Begon et Reynaud étaient de confession catholique. Esprit Begon né vers 1703, † le 24-8-1768 à l'âge de 65 ans.

Jean Reynaud né vers 1701, † 14-12-1781 à 80 ans, il était fils d'autre Jean et de Magdeleine Pugnère. Jean Reynaud marié le 05-4-1734 à Marie Prade, fille de feu Claude et Marie Lapierre.

Les Chastanier manifestèrent très fidèlement leur appartenance à la RPR (Religion Prétendue Réformée). Alliés par mariage avec la famille de Jacques Bouton, notaire de Valleirargues, les Chastanier seront les tristes témoins qui virent un de leurs parents roué sur la place du centre ville d'Uzès pour avoir profané l'église, mis à sac la claustre et épouvanté trois curés. L'affaire du prieur de Valleirargues de 1701 deviendra par son retentissement un des germes de la Révolte des Camisards.

Notes biographiques et civiles sur les personnes impliquées dans cette affaire :

Le sieur Gabriel Chastanier, avocat et seigneur de Fons-sur-Lussan, tire ses origines d'une vieille famille ressortant de la communauté bourgeoise de Lussan. De nombreux membres jouèrent un rôle important dans les affaires de la ville mais aussi des villages environnants. Issus d'une large fratrie apparue au milieu du XVI^e siècle, beaucoup accédèrent aux charges de clercs, de notaires et avocats, docteurs en Droit. La venue de Jean Chastanier, notaire, recensé dès 1563, apparaît comme la souche de plusieurs lignées toutes très bien implantées dans le pays. Gabriel Chastanier, fils d'autre Gabriel et de Marie Rocher, avait acquit du comte de Lussan un bail d'inféodation qui, moyennant la somme de 4000 livres, le mit en possession d'une partie de la seigneurie de Fons-sur-Lussan. Pléthoriques, ces lignages issus de la basoche et de la bourgeoisie de l'Ancien Régime, accédèrent à la noblesse, à des titres, ou des droits seigneuriaux non par les armes mais par des achats de baux d'inféodation. Il faudra cependant attendre quelques années pour que le marquis de Monjeux, Guillaume de Rigot, lui cède l'autre moitié des droits seigneuriaux. En 1734, voilà les Chastanier définitivement investis de l'entière possession seigneuriale de Fons-sur-Lussan. Demeurant dans le village dans ce que l'on nomme le château, son fils aîné, prénommé lui aussi Gabriel, apparaîtra revêtu du titre de la seigneurie. Ses descendants figureront dans certains documents sous la signature de « FONS » et se complairont quelquefois du titre de « monseigneur ».



DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

Une découverte fortuite récente, Le Toupi

Voilà un fait divers qui ne s'est pas passé il y a deux ou trois siècles mais au début de l'année dernière. Comme nos malheureux compères Esprit Begon et Jean Reynaud, c'est au cours de nos travaux que nous fîmes une découverte fortuite, certes moins prestigieuse que celle de nos amis, mais tout aussi intéressante pour les passionnés d'archéologie que nous sommes.

Jacques Rey.

Nous en étions au début de nos travaux de préparation de la calade, la pelle mécanique avait fait merveille en creusant une tranchée dans le sol du chemin fait de rochers et de cailloux mais pas de terre ou si peu ; la terre, elle était trop précieuse pour nos ancêtres pour en recouvrir les chemins, elle était répandue soigneusement sur les bancels pour faire pousser les herbage et les légumes.

Pour être stérile, ce sol l'était bien car, à notre grand désespoir, les deux cent cinquante mètres de tranchée ne révélèrent rien d'intéressant, des fragments de vaisselle cassée dans la traversée du village (les scènes de ménage ont de tout temps existé !), nombre de culots de cartouches abandonnées par quelque chasseur peu concerné par l'environnement, une ou deux ferrures de porte ou de volet mais pas la moindre pièce de monnaie, bouton de vareuse ou autre trouvaille digne d'attention.

Et pourtant il nous attendait sagement là où il avait été déposé probablement plus d'un siècle auparavant.

En aval de la maison romane, le chemin surplombe un bancel sur une cinquantaine de mètres, il circule sur le sommet d'un beau mur en pierres sèches parfaitement construit et muni à intervalle régulier de trous de drainage qui se prolongent profondément dans le sol du chemin. Compte tenu de la végétation qui a envahi le bancel, nul n'avait eu l'opportunité de remarquer ces ouvertures, c'est la tranchée qui a révélé leurs prolongements sous la surface du chemin et c'est en vérifiant leurs débouchés que nous l'avons découvert.

En se penchant dans la tranchée, l'un des trous semblait bouché ; nous dégageons le bartas pour atteindre le bas du mur, une pierre obture le trou.

Pourtant l'objet que l'on distingue depuis la tranchée ne ressemble pas à une pierre, on la déplace et il est là, intact, juste fêlé, le toupi au trésor !



Mais point de trésor dans cette poterie de l'uzège comportant une poignée et un couvercle en forme d'assiette, juste quelques déchets indéfinissables et une sorte de tube grossier en fer tout rouillé.



D'aucun émirent l'hypothèse que nous étions en présence du repas, rangé là, une pierre par-devant pour le protéger de l'avidité de son chien, par un berger gardant ses chèvres ou bien un paysan venu biner ses pommes de terre ; gamelle oubliée une fois la journée terminée.

D'autres bâtirent une histoire beaucoup plus romanesque, voyant une jolie paysanne amoureuse venir chaque jour cacher là des provisions pour son promis, protestant notable, ayant refusé d'abjurer sa foi et devant se cacher dans le maquis pour échapper à la soldatesque du roi. Un soir, la belle retrouva la gamelle pleine, son amoureux avait été capturé et avait pris le chemin des galères avec quelques compagnons d'infortune. La paysanne, ignorant le sort de son élu, pleine d'espoir, vint chaque jour pendant des mois cacher la gamelle et sa savoureuse mitonnée, sûre qu'elle était que son bon ami n'avait eu qu'un empêchement passager.

On peut aussi imaginer que la paysanne ayant finalement eu vent de la mésaventure de son compagnon en mourut de chagrin, la gamelle restant là, au fond de son trou, comme seul témoin du drame. Mais je préfère accroire que la belle rencontra un jour un beau berger dont l'amour lui fit oublier le toupi dans le creux de son mur.





CHRONIQUES DU CHÂTEAU D'ALLÈGRE 2011

La vie de l'association, Les travaux du samedi :

L'année 2011 aura été riche en événements pour notre association. Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro de l'écho des murailles, la grande affaire de l'année a été la construction de la première partie de la calade. Ce projet a fédéré toutes les énergies des bénévoles et remporté l'adhésion des nombreux visiteurs. Ce travail de longue haleine, qui a débuté l'an passé, n'a pas manqué de bras. En effet, les réunions mensuelles du samedi ont connu une forte affluence. Nous nous sommes retrouvés régulièrement à plus de trente sur les différents chantiers. Et souvent plus pour le repas de la mi-journée. La maison Loubier qui accueille ces agapes commence à devenir trop petite pour notre troupe.

Les travaux préparatoires ont occupé les bénévoles du mois de janvier au mois de juin. Il est nécessaire de rappeler que l'objectif du projet global, prévu sur plusieurs années, est de raccorder le château à l'eau et à l'électricité puis de recouvrir les tuyaux d'une calade pour faciliter l'accès au château. Ces travaux se déroulant sur le chemin de randonnée qui part de la route près du Mas d'Allègre jusqu'à la sortie du village en contrebas de la maison Loubier. Ce fut un vrai travail de romain qui a d'abord consisté à délimiter l'emplacement de la calade en défrichant, arrachant les souches, en dégageant les éboulis et en assainissant les murs de clôture qui avaient tendance à s'effondrer, ce qui a demandé beaucoup d'énergie et a été fastidieux.



Nous avons profité de l'occasion pour dégager la maison romaine, située au bas du village, de la broussaille qui l'entourait. Ce travail a permis ensuite à Lionel Ruez

d'utiliser sa pelle mécanique pour creuser, gracieusement, la tranchée qui accueillera les gaines. Merci à lui, cela nous a beaucoup avancé. Il a fallu tout de même jouer de la pelle et de la pioche sur certains secteurs du village plus délicats.



Certains bénévoles (Jacques et Bernard) ont fait des heures supplémentaires en intervenant plusieurs fois avec un marteau perforateur pour venir à bout de la roche. Deux cents mètres de tranchées ayant été creusés, les gaines en plastique destinées à accueillir câbles et tuyaux sont posées au mois de mars. Quelques rochers qui avaient résisté au passage de la pelle mécanique ont été attaqués à la barre à mine et à la masse afin de pouvoir faire passer les gaines. Le plus difficile et le plus long a été le rebouchage de la tranchée sous le regard étonné des randonneurs. Le temps clément de cette fin d'hiver nous permet d'arroser cette première étape lors d'un apéritif pris en extérieur. La seconde étape débute en avril. Il s'agit de recouvrir le sentier d'une dizaine de centimètres de sable qui servira de lit aux pierres de la calade. Quatre équipes se forment. L'une se charge de remplir les brouettes de sable, l'autre s'occupe du transport jusqu'à la première chambre de tirage, cent mètres plus loin. C'est une distance courte quand la brouette est vide mais après plusieurs dizaines de voyages, on a l'impression que les mètres s'allongent démesurément et que le sable s'alourdit même si l'on peut aussi compter sur notre brouette motorisée. La troisième équipe s'occupe



de l'étalement du sable sur une largeur

d'un peu plus de deux mètres, qui correspondra à l'emprise de la calade. En aval le dernier groupe égalise le terrain afin de délimiter le gabarit de notre chemin de pierre. Cette organisation nous permet de créer un ruban de sable qui traverse le village et qui n'attend plus que les équipes de Familles Rurales et de REMPART pour accueillir ses premières pierres. Mais le travail est loin d'être fini. Il faut ensuite approfondir la tranchée en aval du village afin de pouvoir procéder à la pose des gaines au mois de mai. Un travail pénible, fait à la main et à genou, la tranchée traversant un éboulis de pierre sur cinquante mètres, l'utilisation de la pelle n'est pas des plus commodes. Une dizaine de personnes se sont donc évertuées à relever la pierraille qui n'avait de cesse de vouloir retomber dans le trou. Dure journée, mais l'équipe est satisfaite.

L'installation des chambres de tirage et gaines du deuxième secteur de tranchée se déroule au mois de mai. Auparavant, il a fallu enfile le tuyau d'eau dans la gaine. Comme précédemment, la tranchée est rebouchée avec du sable puis recouverte de pierres. La puissance mécanique d'un Bob-Cat de location a été nécessaire en juin pour transporter les vingt tonnes de sable en aval du village, opération effectuée sous la houlette de Sylvain. Bien entendu, les autres bénévoles se chargeant d'étaler le sable ou préparant un emplacement pour en accueillir une réserve qui sera utilisée pour la construction de la calade. Le travail n'étant pas terminé le samedi soir, quelques bénévoles (Bernard, Claude, Jacques) reviendront dimanche matin. Il fallait à tout prix débarrasser le pré qui accueille la fête du château de sa montagne de sable.

Le mois de juillet a été le moment fort dans l'élaboration de notre projet. En effet, dès le 2 juillet, les bénévoles ont posé les premières pierres de la future calade, en présence de notre doyen, monsieur Noël, venu pour l'occasion.



Avant cela, il avait fallu installer une réserve d'eau, en haut du chemin, alimentée depuis le puits par une pompe électrique, afin de pouvoir faire le mortier dans la bétonnière installée à la sortie du village. Le responsable de l'association Familles Rurales, qui doit superviser les 4 semaines de travaux effectuées durant l'été, est là pour nous conseiller et régler les derniers détails. Malgré les tâtonnements du début, et sous une



EDUCATION & COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

chaleur de plomb, les bénévoles construisent les premiers mètres d'un ouvrage qui promet d'avoir une belle allure.



Les autres se chargeant de couper, tailler et débroussailler pour accueillir dignement nos visiteurs pour la fête du château. Tout est prêt pour accueillir l'équipe de Familles Rurales qui débarquent le 5 juillet. Ils sont rejoints quelques jours plus tard par nos 4 premières stagiaires de l'association REMPART qui vont leur prêter main forte ainsi que par plusieurs bénévoles. Les tâches étant bien réparties, le travail avance vite et dès le 14 juillet la calade atteint l'entrée du village. Elle pourra être admirée par les nombreux visiteurs de la fête du 16 juillet. Les deux premières semaines de travaux prennent fin le 22 juillet au grand soulagement de notre puits qui a été vidé pour fabriquer le mortier. Les travaux reprennent le 16 août après le réapprovisionnement du puits par les employés municipaux de la commune. Après deux semaines d'un travail laborieux mais qui s'est toujours déroulé dans la bonne humeur le chantier se termine. Plus de cent mètres de calade ont été construits et suscitent l'admiration et l'enthousiasme des visiteurs.

Les bénévoles ont repris leur tâche au mois de septembre en commençant à préparer le chemin en aval pour poursuivre l'ouvrage avec Familles Rurales l'an prochain. La seconde partie du chemin est beaucoup plus pentue et rocheuse, de nombreux arbres et arbustes gênant le passage sont à couper. Les éboulis sont plus importants notamment près des bancels qui ne sont pas entretenus depuis très longtemps. Le travail de dessouchage est difficile, les racines étant souvent prises dans le rocher, les pioches se révèlent inadaptées.



Quelques membres du club de tennis de Rousson sont venus nous donner un coup de main au mois de décembre dans cette entreprise.

Ce grand chantier ne doit pas faire oublier les autres travaux disséminés un peu partout sur le site. La lutte est constante contre la broussaille, les ronces

et autres rejets d'arbustes. La taille du domaine nous oblige à passer beaucoup de temps à cette opération d'entretien. Certains arbres qui masquaient les courtines situées en face du pré où se déroule la fête ont été abattus. Leur proximité de la muraille était susceptible de la mettre en danger. Suite aux fortes pluies nous avons dû réaménager le chemin d'accès automobile afin de mieux évacuer l'eau qui systématiquement emportait la route. A ses abords a été aménagé un parking qui permettra d'accueillir les voitures des groupes qui participent à la fête du mois de juillet. L'effondrement d'une partie du mur en pierre sèche qui délimite le chemin et le pré où se déroule la fête nous a obligé à commencer son démontage pour le reconstruire bientôt. Une équipe réduite s'est attaquée à la réhabilitation de la maison Laurent Vincent à l'ouest du castrum afin de disposer d'un local supplémentaire. Sylvain et Lionel se sont attelés à la reconstruction du mur Est de la maison avec son fenestrou. Le choix des pierres a été scrupuleux afin de respecter au mieux les caractéristiques architecturales. Nous envisageons de poser un plancher à l'étage et la toiture l'an prochain.

Lionel Haspel



En Juillet, c'est la fête !

Malgré toute l'importance qu'a revêtu cette année le mois de juillet grâce au chantier de la calade, son point culminant reste la fête médiévale. Quelques heures, une longue soirée tout au plus, qui se doivent d'être intenses et de qualité et qui demandent des journées de préparation.

Tout commence six mois auparavant par des réunions préparatoires régulières, une douzaine de membres se retrouvant sous la houlette d'Anne pour prendre les décisions qui s'imposent et contacter les artistes et les médias, s'assurer de la disponibilité du matériel que nous empruntons aux municipalités, commander les produits et s'occuper de tous ces petits détails qui font la réussite de la journée. Mais, comme il n'est pas de bonne chose qui ne se fasse sans un peu de convivialité, Anne nous accueille à chacune de ces réunions dans son « auberge espagnole » où l'on apporte

victuailles ou bonnes bouteilles pour terminer la soirée dans la bonne humeur. Ma fois le système est bien rôdé et tout se déroule plus ou moins suivant le plan établi jusqu'à l'avant-veille de la fête où une municipalité ne sera plus en mesure de nous fournir la moitié des chaises attendues. Trouver ce genre d'article en pleine période de 14 juillet relève de l'exploit, mais c'était sans compter avec notre chère Mimi qui, outre de posséder le secret de la Marquissette, dispose aussi de celui de dénicher toutes sortes d'articles, ouf la fête est sauvée.



Nous sommes le vendredi après-midi, veille de la fête, un énorme groupe électrogène, gracieusement fourni par l'entreprise Ruez, vient d'arriver. Pendant qu'une équipe de bénévoles installe les tables une autre tire les câbles des guirlandes électriques et des diverses installations électriques. Ici c'est la buvette qui prend place avec une innovation cette année, au lieu de se geler les mains à chercher désespérément la bonne canette au fond d'un fût rempli de glace, le fournisseur de boissons nous a confié un bahut réfrigérateur ce qui aura aussi pour avantage de lui permettre de nous reprendre sans problème les invendus. Mais il faut maintenant fournir du courant à tout ça ! Contact, pression sur le bouton, le groupe démarre au quart de tour mais... pas de courant ! Il nous faudra bien une bonne demi-heure de recherches pour tomber sur un interrupteur placé dans un endroit improbable du caisson insonorisé et la lumière fût et les canettes au frais.



CHRONIQUES DU CHÂTEAU D'ALLÈGRE 2011

Quel est ce charroi qui arrive ? Ce sont nos amis de la « Guilde de la Grenouille », la surprise de cette année, qui sont venu installer leur camp pour apporter leur contribution à notre fête :



Les voilà installant les tentes, déchargeant leurs armes, les casques et leurs armures ; certains se sont déjà costumés pour se mettre dans l'ambiance et nos stagiaires REMPART, que nous avons associées à notre organisation, sont ravies de participer à ce remue ménage.

Il est tard, très tard même, il semble que nos stagiaires se serait bien laisser tenter par une nuitée médiévale mais il faut être en forme demain.

D'autant qu'il faut être sur les lieux dès le matin pour accueillir le cinéaste, dépêché par la Banque Populaire, qui vient pour réaliser le film qui doit être projeté lors de la remise du prix. Pour la circonstance la plupart des bénévoles se sont déjà costumés tandis que la soldatesque de La Grenouille s'entraîne sur le pré ou dans les ruines du Castrum. Nos stagiaires devront ressortir leurs seaux et leurs truelles pour tourner une petite scène de construction de la calade.



Bonne nouvelle, le Midi Libre publie ce matin un petit article sur la fête en page deux, cela nous amènera sûrement du public et nous console un peu de la déception due au vol de notre banderole.



Début d'après-midi les « Sans Terres de Régordanne » ainsi que notre ami Christophe, le fabricant d'escoubes

arrivent et installent leurs ateliers ; plus tard voilà le groupe « Douves et Donjons » et les musiciens de « Bragalou »



Tout le monde est maintenant prêt, heureusement car déjà quelques visiteurs arrivent et c'est vite l'affluence, Fernand, préposé au parking, place ingrate s'il en est, ne sait plus où donner de la tête. Les jeux pour enfants, tenus par nos stagiaires fort seyantes dans leurs costumes médiévaux, sont pris d'assaut :



certain préfèrent donner libre cours à leur imagination à l'atelier poterie :



Les plus anciens s'essayent aux danses médiévales avec Douves et Donjons :



Mais il est un spectacle qui remporte à coup sûr les faveurs des plus petits

comme des plus grands ce sont les combats que se livrent les gens des Sans Terres et de La Grenouille parfaitement orchestrés et commentés par Eric leur capitaine :



Le soir arrive et c'est le banquet qui démarre ; l'année dernière nous avions été à court de repas aussi avions nous prévu plus large cette année, mais quelques gouttes de pluie vers 19 h 30 et un ciel plutôt noir pendant une petite heure auront eu raison de moins téméraires. Mal leur en aura pris car la fin de soirée fût douce et les 161 personnes qui ont finalement honoré leur réservation se sont régallées du festin préparé par Jeanot Vigne, Véronique et Pierre Roussel. Ils ont dansé ensuite avec Bragalou jusque vers 1 h du matin :



Petite déception dans le groupe chargé de l'organisation qui aurait aimé que le succès considérablement plus grand des animations de l'après-midi n'ait pas été transformé en faisant le plein lors du banquet, mais nous savons tous dès le départ que la réussite d'une telle manifestation peut être totalement anéantie par le seul élément sur lequel nous ne pouvons rien : la météo. Le bilan financier sera toutefois positif, quant au succès d'estime, avec plus de 500 visiteurs, on peu dire qu'il sera difficile de faire mieux.

Jacques Rey



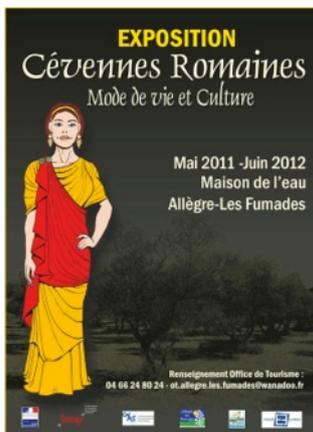
EDUCATION & COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

La vie de l'association, visites & manifestations :

De nombreux événements ont ponctué l'année 2011 pour notre association. Tout d'abord notre site Internet <http://chateaudallegre.e-monsite.com> a dépassé les 10 000 visiteurs et va atteindre allègrement les 12 ou 12 500 prochainement. Les retours que nous avons des internautes sont très positifs et se traduisent par des adhésions et une fréquentation du château de plus en plus importante. Beaucoup de visiteurs choisissent de venir le premier samedi du mois pour nous rencontrer et voir l'évolution des travaux. La visibilité du château est en hausse mais nous manquons encore de notoriété malgré les grands progrès dus à notre site Internet, de nombreux autres sites patrimoniaux l'ont indexé ce qui élargit le nombre de personnes susceptibles de découvrir le castrum. Le succès de ce site s'explique par sa qualité et l'on peut remercier son rédacteur et photographe Jacques Rey. Ce dernier est par ailleurs le nouveau trésorier de l'association depuis l'assemblée générale du 23 mars 2011. Il est devenu la véritable cheville ouvrière de notre troupe et nous représente dans de nombreuses réunions. Il a succédé à Emile Blancher qui a officié au poste de trésorier pendant des années, merci à lui.

L'Historial d'Allègre :

L'association représentée par Jean-Marc de Béthune et Jacques Rey a collaboré à la création de l'Historial de la Maison de l'Eau à Allègre. Ils font tous les deux partie de la commission chargée de promouvoir le patrimoine local par l'intermédiaire de cette exposition qui pour l'instant est centrée sur la période gallo-romaine. L'Historial va voir en 2012 l'ouverture d'une nouvelle partie consacrée à l'époque médiévale et donc au château d'Allègre.



Le Castrum en ballade :

Le but de notre organisation étant aussi de nous faire connaître auprès du grand public, des autres associations et de l'institution, nous avons pris part à de nombreuses manifestations cette année. Une dizaine de bénévoles sont venus soutenir la première fête médiévale organisée par l'association Familles

Rurales à Saint-Jean de Maruejols en avril.



La fête du Volo Biou a également vu notre bannière dans le grand défilé organisé à Saint-Ambroix en juillet. Nous nous sommes mêlés à la fête médiévale de la Saint Louis organisée par Aigues-Mortes au mois d'août en compagnie de l'association Histoire et Tradition. Nous étions aussi présents lors de la fête médiévale de Brignon cet automne :



Le Castrum et la FAHG :

Le château d'Allègre adhérent à la FAHG (fédération archéologique et historique du Gard) nous sommes partie prenante de son action qui consiste à sauvegarder le patrimoine de notre département, d'assurer sa mise en valeur et de faire rencontrer les différentes et très nombreuses associations gardoises, ayant le même intérêt, ou qui s'intéressent à l'archéologie, et l'histoire locale. Faisant partie de son conseil d'administration nous étions présents à l'assemblée générale qui s'est déroulée cette année à Barjac. Nous participons aussi, chaque année, aux manifestations qui permettent aux différents groupements de protection de notre patrimoine de se rencontrer. Ainsi cette année ont eu lieu à Castillon du Gard les 12èmes journées d'histoire et d'archéologie, qui ont rassemblé une trentaine d'organismes de bénévoles comme le nôtre. La FAHG joue aussi un rôle important dans nos relations avec les collectivités locales et les organismes comme la DRAC (Directions Régionale

des Affaires Culturelles) car elle est forte de plus de 2 000 adhérents.

Les expositions :

Le castrum s'est joint aux premières rencontres autour de l'histoire locale



qui se sont tenues les 8 et 9 octobre 2011 à Barjac. Des associations et des historiens ont présenté leurs actions et travaux de recherches au cours de tables rondes et de conférences, en particulier celle de Fred sur le bossage. Allègre a inauguré pour cette occasion une série de 6 panneaux explicatifs dédiés au château et au mont Bouquet. Ils sont conçus pour figurer lors des expositions, visites importantes et journées du patrimoine. Nos amis d'Histoire et Tradition exposaient de leur côté une infime partie de leur collection de blasons et de sceaux.

Le Castrum dans un roman :

L'association a contribué grâce à Lionel Haspel et de Jacques Rey à l'écriture d'un roman policier historique par les élèves de la classe de 5^{ème} C du collège Jean-Baptiste Dumas de Salindres sous la houlette de Madame Nicole Gourgaud, professeur de français et de Monsieur Jacques Vernuleth écrivain, qui a reçu en 1994 le Grand Prix du livre pour la jeunesse, attribué par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce roman, mis en musique par Monsieur Didier Fasolo, professeur de musique et par la chorale du collège, se déroule au XII^{ème} et a pour décor le castrum et la seigneurie d'Allègre. Le roman et le CD qui l'accompagne sont disponibles auprès de l'association.



Le Castrum et l'école :

Les relations entre le castrum et les scolaires prennent de plus en plus d'ampleur. Outre la visite annuelle des élèves de 5^{ème} du collège de Salindres sur le site pour les confronter à la réalité de ce que pouvait être une « forteresse », le castrum a également accueilli des élèves du collège de Bessèges. Ces visites ne sont pas le fruit du hasard, elles correspondent à la volonté du ministère de faire étudier par les élèves une seigneurie réelle, si possible dans leur région. Ainsi, depuis l'an passé les 4 heures de cours réservés à l'étude d'une seigneurie et de son château sont



CHRONIQUES DU CHÂTEAU D'ALLÈGRE 2011

La vie de l'association visites & manifestations, suite :

consacrés à la seigneurie d'Allègre au XIIème et XIIIème siècle, dans ces deux collèges. La disponibilité des cours sur le site Internet de l'association, celui de l'Académie de Montpellier et, depuis quelques semaines, sur le portail national histoire-géographie du ministère, incitent de nombreux professeurs à étudier cette seigneurie atypique. Ceci contribue aussi à faire connaître le castrum et de nombreux parents sont venus découvrir le site avec leurs enfants à la suite de ce travail.

Les visiteurs :

Le château accueille chaque année un nombre croissant de visiteurs. Amoureux du site, nombreux sont ceux qui reviennent régulièrement, histoire de passer un moment au calme et pouvoir bénéficier d'un panorama très large. Ils nous disent leur satisfaction de voir évoluer notre château et beaucoup évoquent leurs souvenirs de jeunesse où, tout gosse, ils venaient jouer dans les ruines envahies par les ronces et les arbres. Le fait qu'un chemin de petites randonnées passe aux pieds du château est un privilège car il incite de nombreux marcheurs à faire la boucle de 9 km qui part du hameau de la Bégude. Nos randonneurs sont toujours surpris par l'ampleur des ruines et sont ravis de pouvoir bénéficier d'explications de la part des bénévoles. Certains d'entre eux en profitent pour adhérer et parfois même pour venir nous rejoindre ponctuellement le premier samedi de chaque mois. En moyenne, 15 à 20 personnes bénéficient d'une visite commentée le premier samedi du mois.

Comme chaque année depuis cinq ans, le club de marche "les Randonneurs Allègres" a organisé pour fêter le 1er Mai la "Randonnée des Thermes" ouverte à tous les passionnés de marche :



Le but de cette manifestation étant de faire découvrir le patrimoine touristique autour de la commune d'Allègre, le passage au Castrum est quasi incontournable. Pas moins de 120 marcheurs ont investi le château un peu avant midi où ils ont pu piqueniquer après une visite commentée. Plusieurs groupes nous ont sollicités pour organiser des visites. Ainsi, en février 15 marcheurs de la région d'Arles ; en avril 20 personnes lors de la randonnée du Fira ; en mai 20 randonneuses provençales ; en juillet un groupe de 15 personnes de l'association Plaisir Auto Rétro de l'Hérault s'est déplacé jusqu'à nous avec quelques véhicules d'une autre époque :



Nous avons accueilli un groupe de 30 personnes du Centre d'Accueil Thérapeutique "Le Transfo", d'Uzès. Sans oublier les sportifs du club de tennis de Rousson et 12 marcheurs de la Calmette en décembre.

Journées du Patrimoine :

Le château a participé comme chaque année aux journées du patrimoine. La salle de la maison Loubier avait été décorée de quelques blasons de gentilshommes verriers et de tableaux de sceaux. D'autre part notre ami Geoffroi avait installé sa collection de casques et d'armes médiévales qui fait toujours sensations tant chez les petits que chez les grands. Malheureusement le temps incertain a découragé beaucoup de monde. Une soixantaine de personnes sont venues nous rejoindre, et si la quantité n'y était pas, ce sont des visiteurs particulièrement intéressés par le lieu et notre action qui s'étaient donnés la peine de gravir notre calade :



Nous étions, cette année, en partenariat avec les associations du Castellas de Bouquet et Histoire et Traditions où Jean-Marc de Béthune et Alain Bourras assuraient l'animation.

Lionel Haspel



Le Castellas de Bouquet :

Comme nous vous l'indiquions l'an passé, plusieurs membres de notre troupe se sont penchés sur le sort du frère jumeau de notre castrum, le Castellas de Bouquet. Plusieurs journées de travaux ont été effectuées tout au long de l'année afin de redonner vie au château et de redynamiser l'association en déshérence depuis quelques années. Malheureusement l'essentiel de ceux qui interviennent sont des transfuges du château d'Allègre. Tant pis, nous avons du cœur à l'ouvrage pour deux, pour un site exceptionnel et l'un des plus beaux panoramas de la région. En effet, de là on découvre toute une partie des Alpes, le Ventoux, les Cévennes, le Mont Lozère et

les montagnes d'Ardèche. Plus petit qu'Allègre, le Castellas a conservé une superbe tour (objet de travaux de restauration en 2005) qui domine l'ensemble à quelques encablures d'une falaise impressionnante juste en face du Puech, l'un des hameaux de la commune de Bouquet. En accord avec la mairie, nous avons décidé de mettre en sécurité le site afin de pouvoir dans quelques temps l'ouvrir au public. En effet, pour l'instant l'accès au château est réservé aux membres de l'association. Ce travail a nécessité l'installation sur une centaine de mètres d'une barrière de protection. Le perforateur a beaucoup fonctionné afin de faire les trous qui ont accueilli les piquets. Il a été nécessaire de couper des arbustes et de les dessoucheur pour ne pas gêner la mise en place du grillage. Il a



fallu aussi dégager la citerne, située dans le village qui entoure le Castellas, qui était inaccessible à cause de la

végétation. Cette eau était nécessaire au mortier de fixation des piquets. Il n'y a qu'un souci, mais de taille, cette





EDUCATION & COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

citerne se situe à plus de 200 mètres de notre zone de travail et les allers retours avec les seaux sont plutôt fastidieux.



Depuis octobre la partie Nord-Est du site est mise en sécurité avec un grillage qui court sur une centaine de mètres. Dans le même temps une autre équipe se chargeait de tailler, couper, débroussailler et arracher la végétation devenue maîtresse des lieux et dégager le chemin d'accès qui se situe au pied du château à l'ouest. Un autre groupe s'est attaqué au dégagement d'une citerne, bizarrement placée juste au bord de la falaise et dont les rebords intérieurs sont encore recouverts d'un tuileau d'une couleur rosé, avant qu'elle ne devienne inaccessible à cause du grillage. Nous nous sommes aussi attaqués au dégagement de la salle basse de la tour où des tonnes de pierres n'attendent que nos petits bras musclés pour être expulsées :



Mais cela n'est que brouillilles par rapport au dégagement de la très belle citerne qui se situe au nord de la tour. Cet ouvrage creusé dans le sol est quasiment un carré de 3m50 de côté sur une hauteur de plus de 3 m entièrement rempli ou presque de gravats, de terre et de pierres. Le toit de cette citerne s'est en partie effondré quand le mur du bâtiment en surplomb s'est écroulé dessus. Nous avons commencé ce chantier en septembre. Au départ, il fallait être pratiquement couché pour dégager de superbes pierres taillées. Les anciens qui ont construit cet ensemble savaient travailler. Petit à petit le travail s'est organisé. Deux personnes, puis trois, puis quatre ont pu accéder à l'intérieur de la



citerne pour dégager à la truelle et avec des seaux la terre et les pierres, une personne effectuait le relais avec ceux qui étaient à l'extérieur et qui triaient les belles pierres de taille, le tout-venant et la terre qui étaient stockés dans des endroits spécifiques. Cela nous a permis de découvrir la conduite d'arrivée d'eau qui permettait de remplir la citerne. Bientôt une pile de pierres impressionnante prenait place à l'entrée de la citerne :



Le travail à l'intérieur a été éprouvant car pendant longtemps il a fallu travailler assis ou penché si l'on ne voulait pas heurter la voûte et quelques crânes ont connu le contact douloureux de la pierre. Ce n'est qu'au mois de novembre que l'on a enfin touché le fond de la citerne sur un côté après avoir vidé des mètres cubes. Il reste encore un gros travail pour la dégager entièrement d'autant qu'il est maintenant difficile d'extraire les pierres et les seaux par l'ouverture qui se situe à plus de trois mètres du sol. Notre objectif final est bien sûr de reconstituer ce bâtiment afin de disposer de l'eau nécessaire pour nos travaux futurs en 2012 avec une petite équipe mais une grande envie.



Le mois d'août a été l'occasion d'un joli moment au Castellàs. Alain Bourras, président d'Honneur et amoureux du lieu et de la poésie, est venu nous conter quelques extraits des œuvres de Jean-Henri Fabre, un auteur peu connu du

XIXème siècle. Sa passion des insectes fait qu'il est plus connu comme entomologiste mais il fut aussi un merveilleux "Félibre" qui nous a laissé des contes savoureux écrits en Provençal, il était surnommé "le Félibre du Tavan" autrement dit "le Poète des Hannetons". Mélangeant l'occitan et le français. Alain nous a fait partager sa passion pour ces écrits dont l'éloge de la truffe et du chien truffier ou la véritable histoire de la cigale et la fourmi :



Le Castellàs a participé aux journées du patrimoine organisées les 17 et 18 septembre 2011 en partenariat avec le château d'Allègre et avec l'association Histoire et Tradition qui exposait sceaux et blasons de gentilshommes verriers dont certains sont originaires de la commune de Bouquet. C'est Alain Bourras qui s'est chargé des visites encore peu nombreuses. Il faut dire que le site n'est pas facilement accessible pour ceux qui ne connaissent pas le lieu et que la forteresse n'est connue que par les initiés. Pourtant un site Internet, qui a atteint les 1 500 visites, est disponible :



<http://castellàsdebouquet.e-monsite.com>

Sommaire du numéro :

Chroniques du Château d'Allègre 2011

L'œuvre majeure de 2011... La Calade Page 2
Et la récompense, le Prix Initiative Régions Page 3

Les faits divers de l'histoire dans le mandement d'Allègre

Mœurs & brutalités nobiliaires au XVII^{ème} siècle,
Histoire d'une vengeance privée Page 4/7
Puissants ou misérable... Histoire d'une découverte
numéraire fortuite au milieu du XVIII^{ème} siècle Page 7/8
Une découverte fortuite récente - Le Toupi Page 9

Chroniques du Château d'Allègre 2011 Education & Collaborations Associatives

La vie de l'association, les travaux du samedi Page 10/11
En Juillet, c'est la fête ! Page 11/12
La vie de l'association, visites & manifestations Page 13/14
Le Castellans de Bouquet Page 14/15

Association de Sauvegarde du Château d'Allègre



Maison de l'Eau

30500 Allègre-les-Fumades

Messagerie: chateaullegre@yahoo.fr

Site Internet: <http://chateaudallegre.e-monsite.com>

L'association de Sauvegarde du Château d'Allègre est une association loi 1901. Elle a pour objet la sauvegarde, la mise en valeur, l'animation culturelle du château et de son site ainsi que toutes recherches et études historiques et archéologiques s'y rapportant.

Le château d'Allègre est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Les bénévoles se retrouvent au château le 1er samedi de chaque mois pour œuvrer à la sauvegarde et à la restauration des bâtiments et du site.

N'hésitez pas à les rejoindre !

LES RENDEZ-VOUS DE 2012

10 mars

Assemblée générale de la FAHG

Elle aura lieu à partir de 9 heures au Centre Culturel et de Loisirs
« Le Bourilhou » au Vigan.
Accueil des participants dès 8h30

17 mars

Assemblée générale de l'Association Château d'Allègre

Elle aura lieu à partir de 14 h 30 au foyer d'Auzon

Conférence de Frédéric SALLE-LAGARDE : La pierre à Bossage, marqueur temporel

Si l'on peut situer avec une relative précision la date de construction de certains monuments fort anciens, il n'en est pas de même pour une période pourtant beaucoup plus proche de nous : le moyen âge.

En effet bien des châteaux et autres bâtisses se voient affublés de la date de première mention du lieu relevé dans un hommage rendu à un seigneur, rares sont en effet à cette époque les documents faisant mention précise d'une construction ainsi que de sa description, alors que d'évidence les caractéristiques architecturales du monument qui se présente à nos yeux font penser à une datation largement postérieure.

La pierre à bossage, une caractéristique architecturale bien présente dans notre Languedoc, serait susceptible de nous fournir un élément concret de datation.

23 mars

Assemblée générale de l'Association Castellans de Bouquet

Elle aura lieu à partir de 18 heures à la Mairie - Le Puech

14 & 15 avril

Fête médiévale - St-Jean-de-Maruéjols

Organisée par la Guilde de la Grenouille et la Municipalité
Avec la participation de l'association du château d'Allègre

26, 27 & 28 mai

Congrès National REMPART

Organisé par le château de Montalet avec la participation du château d'Allègre

juillet

Poursuite chantier calade avec Familles Rurales et REMPART

21 juillet

Fête du château d'Allègre

À partir de 17 h : animations et visites du château

20 h 30 : Banquet accompagné de musiques suivi du bal folk

5 août

Fête du château de Montalet

15 & 16 septembre

Journées du Patrimoine

4^{ème} trimestre

Exposition «Allègre à l'époque médiévale» - Historial Allègre, Maison de l'Eau

Ce journal a été entièrement réalisé par les membres de l'association et plus particulièrement : Bernard Mathieu, Jean-Marc de Béthune, Lionel Haspel, Antoine Meens et Jacques Rey.

Conception et mise en page : Jacques Rey - Photos : Jacques Rey.

La photo du groupe à St-Jean-de-Maruéjols, page 13, est de André Martin, photographe créateur.

La photo du groupe de marcheurs, page 14, est de Thérèse Guiraud.